



Commission Nationale des Juges de France
Section canaris couleurs

Réunion du 21 février 2015 de la section couleurs de la C.N.J.F.
régulièrement convoquée par courriers et mails envoyés à tous ses membres

Ordre du jour prévu :

- Bilan moral, bilan financier
- Compte-rendu de la commission formation – examens
- Election du responsable de section
- Le challenge Francis Faure 2014
- Désignation des juges pour le national et le Mondial
- Rappel : notion de stam
- Vœux de la section pour classification UOF
- Vœux de la section et propositions pour réunion experts OMJ
- Organisation de la journée technique d'automne (lieu, date, modalités)
- Questions diverses

Bilan moral

Globalement la saison qui vient de s'achever a été une saison avec un peu plus de concours que l'an dernier et avec un nombre de canaris couleurs maintenu. Il y a aussi eu en France un championnat international spécial canaris couleurs à Lens avec 1850 canaris et avec une participation de juges CNJF au jury. En revanche trop peu de juges ont exposé bien que ce concours soit dans un fief de juges couleurs.

Satisfaction : la bonne demande de juges CNJF dans les concours étrangers. Notre image de marque est bonne.

Une grande satisfaction c'est la parution de notre nouveau fascicule des standards. Un très bel ouvrage très apprécié des éleveurs.

Lié à cela aussi la mise en place de nos nouveaux modèles de fiches de jugement. il n'y a eu aucune remontée négative des clubs ni des collègues. Vous avez la liberté de choisir pour chaque concours soit le modèle A soit le modèle B. Sur le site CNJF on a mis les modèles actualisés (avec l'Urucum).

Une satisfaction aussi c'est le déroulement du jugement du National. Satisfaction pour la bonne ambiance qui a régné entre nous pendant ces deux jours et la bonne intégration du juge étranger. Satisfaction pour la convivialité lors de la cérémonie marquant l'arrêt de fonction de notre ami Antoine Million. Un cadeau lui a été offert au nom de nous tous. Moins de satisfaction pour le comportement post jugement de 2 ou 3 participants (y compris juges) : il y a des choses qui n'ont pas lieu d'être, cela s'appelle simplement de la clarté d'esprit, de l'honnêteté et du savoir-vivre.

Lors de l'A.G. du dimanche et ce samedi dans chaque section il a été rappelé les points clés du règlement intérieur concernant ces comportements. Le lieu d'échanges et de discussion c'est la réunion de section ou le congrès CNJF. Tout peut s'y dire, du débat jaillit parfois la lumière. En revanche dans une allée d'exposition, il est interdit pour un juge de faire des

remarques sur le jugement fait par un autre collègue. Sur les blogs, forums ou par mails il en est de même, l'ensemble des membres présents le samedi et le dimanche est informé et à approuvé ce rappel.

Autre satisfaction : le fait d'avoir permis par l'échange de juge couleur entre la Suisse et la France (Joao Libérado, Pascal Cotard) ce nouvel élan des relations internationales initié par le Bureau CNJF et notre fédération UOF. L'intégration des juges étrangers lors de notre National s'est bien passée et cela ouvre bien des perspectives.

Effectif de la section : arrêt d'activité pour Antoine Million mais aussi pour Michel Darrigues. Nous proposons qu'ils deviennent juges honoraires. En revanche un nouveau juge vient rejoindre le groupe, Michel Mouragues a réussi avec brio son examen final lors du National. Notre effectif est donc : 30 juges CNJF (27 en métropole, 1 en Espagne, 2 à La Réunion) dont 18 OMJ. Ensuite un élève-juge en troisième année, deux en deuxième année, un en première/deuxième année Cf paragraphe sur formation. Nous avons aussi Cyrille Jardinier qui est en stand by pour encore 18 mois.

En revanche aucun autre nouveau candidat ne s'est fait connaître. Le vivier semble asséché. Beaucoup de gens hésitent car comme vous le savez la conjoncture empêche souvent de se projeter dans le futur et aussi il y a la peur des contraintes.

PS/ Antoine Million, notre invité d'honneur a renouvelé sa cotisation CNJF 2015 mais ne prendra pas de jugements sauf s'il faut « dépanner les copains ».

Autre point, les relations avec la revue. A partir de 2015, tous les articles techniques seront soumis à avis de la CNJF par le biais des sections concernées : c'est une décision de bon sens. Puisque nous parlons d'articles, je signale que notre élève-juge Cyrille Jardinier a écrit pour parution en 2015 deux articles illustrés : un sur l'agate blanc, l'autre sur l'agate pastel blanc ; ces articles reprenant le canevas des exposés qu'il avait présenté devant la section ici même il y a deux ans.

Satisfaction : cette année nos juges et élèves-juges couleurs ont réglé la cotisation CNJF dans les délais (il manque une seule personne sur 34, c'est un record). Vous avez les félicitations et les remerciements du trésorier CNJF

Pour terminer ce bilan, il faut faire état de la participation de nos juges comme compétiteurs dans certains grands championnats et au récent mondial de Rosmalen avec les médailles obtenus par Th. Crebouw (4 Or), JP Glémet (3 Or, 3 Argent, 1 Bronze), B. Desaeagher (3 Or, 1 Argent, 1 Bronze) et B. Valdenaire (1 Or, 1 Argent).

Lors de notre échange de discussion il a été évoqué le problème de la qualité du mélange de graines fourni aux canaris lors des derniers nationaux. Les récriminations ont ensuite été remontées aux instances de l'UOF.

Bilan financier

La subvention UOF 2014 n'a pas encore été versée mais nos réserves permettent de tenir le coup.

Pour la fabrication des standards c'est l'UOF (via l'UGC) qui a avancé les fonds et nous remboursons au prorata du nombre de livrets vendus. Et tout cela par le biais d'UGC qui régularise la situation notamment pour la TVA.

Compte-rendu de la Commission formation - examen

Formation : pas de séminaire spécial cette année ni de téléconférences. La formation s'est déroulée lors des stages. Il faut encore insister sur le nombre de stages. Nos élèves-juges doivent en faire plus.

Il faut aussi systématiquement débiter le stage par une série de détermination à l'aveugle.

Examens : Le travail collectif entre JA Eude, P. Héry et JP Glémet est bien rodé. Au cours de l'été réalisation des questionnaires, fin octobre choix des séries d'oiseaux qui seront soumis à l'examen. Rien n'est laissé au hasard. Aux Herbiers c'est F. Lemoine qui a organisé avec moi la partie pratique de cette session (merci aussi aux collègues qui nous ont donné la main). Les examens ont eu lieu le vendredi dans de très bonnes conditions. Belle réussite à l'examen final pour M. Mouragues. JP Bigot a donné satisfaction et est donc définitivement admis comme élève-juge et sa première année de formation (sur 4 années) est validée. Il attaque donc sa deuxième année et devra passer en 2015

l'examen probatoire. C. Lebon débute sa deuxième année (sur 4 ans de formation) mais il devra repasser les épreuves du niveau test d'entrée en 2015. En cas de réussite il poursuivra et devra passer le probatoire en 2016 puis l'examen définitif à la fin de la saison 2017.

Nota : D. Soria devra passer le probatoire fin 2015. En fonction des notes obtenues au probatoire + du nombre de stages effectués en 2015 + des appréciations des maîtres de stages il sera décidé après le probatoire de savoir si sa formation sera sur 3 ans (examen final fin 2016) ou en 4 ans (examen final fin 2017)

Examens 2015 : auront lieu lors de l'International de Sanary sur Mer le vendredi 4 et samedi 5 décembre.

Election du Responsable de section

Seul JP Glémet est candidat. Il est reconduit à son poste pour trois années.

Les remontées des compte-rendus de jugement

Le bilan est aussi décevant que les 2 années précédentes. Très très peu de compte-rendus.

Challenge Francis Faure :

Voici les résultats 2014 à l'issue du Championnat National des Herbiers

	titres	CH	2e	3e	4e	5e	Total
CREBOUW	23	9	6	5	2	1	178 pts
VALDENAIRE	10	5	2	2	1	0	82 pts
MOURAGUES	9	2	3	2	1	1	62 pts
COTARD	8	3	1	1	2	1	54 pts
CHANTRAINE	7	2	1	4	0	0	52 pts
LAMOUREUX	5	3	2	0	0	0	46 pts
CLODORE	6	1	1	3	1	0	40 pts
LEBON	5	2	1	1	1	0	38 pts
SORIA	4	2	1	1	0	0	34 pts
CHEVALLIER	2	0	1	1	0	0	14 pts
BIGOT	1	0	0	1	0	0	6 pts
HERMANT	0	0	0	0	0	0	0 pt

Rappel attribution des points : 10 points par médaille d'or, 8 points par médaille d'argent, 6 points par médaille de bronze, 4 points par place de quatrième, 2 points par place de cinquième.

Bravo Thierry qui remporte le challenge pour la deuxième fois.

Désignation des juges pour le National et le Mondial

Mondial : En 2014 ont été jurys au mondial de Rosmalen JL Chantraine et P. Cotard. Le bouleversement a été du au fait qu'il faut un délai de 3 ans entre deux jugements aux mondiaux donc ni M. Aurite ni C. Louvel ne pouvaient y aller.

Pour le mondial du Portugal : dans l'ordre M. Aurite, C. Louvel, J. Tarlet, F. Lemoine, puis un groupe formé de F. Carlier, JA Eude, B. Descamps, P. Héry, B. Desaeagher, JC Richard, A. Chevallier, B. Valdenaire, JP Glémet dans lequel seront désignés en fonction des besoins les juges pour le Portugal (si plus de 3 demandes) puis l'Espagne.

L'ordre des désignations n'est pas aujourd'hui définitif, il tiendra compte des demandes de l'OMJ et des éventuels désistements des juges voire des échanges de juges entre la CNJF et des nations étrangères dans le cadre des échanges de jurys.

National : il n'est pas programmé de véritable National UOF en 2015. Un championnat européen se déroulera à Metz mi-Novembre et sans doute qu'il faudra uniquement des juges OMJ. Donc en attente de plus d'informations de la part de nos instances dirigeantes, nous listons les collègues qui sont disponibles sur ce créneau de date : jugement les 11 et 12 Novembre. MM Aurite et Cotard

Rappel : notion de stam

La COM précise bien qu'un stam doit être formé de 4 sujets identiques. Mais tout dépend de ce qu'on entend par « identique ».

Nous considérons sujets identiques des oiseaux ayant la même appellation en conformité avec les appellations des standards = même type, même couleur de fond, même catégorie + même sexe si standard différencié selon le sexe

Exemples : intensifs et schimmels mélangés, fond non ivoire et fond ivoire mélangés, fond rouge et fond jaune etc.... = pas vrai stam = pas de note d'harmonie et ne doit jamais être classé (même si quatre sujets à 90 points). Le stam est déclassé.

Autres exemples

1. en fond blanc (lipos ou mélanines), les dominants et les récessifs ont des standards différents donc un stam doit être formé que de récessifs ou que de dominants (dans la mesure où ces caractéristiques sont nettement identifiables dans le plumage).
2. en mosaïque ou en phaéo. il existe un standard différent pour chaque sexe donc un stam doit être constitué de quatre sujets de même sexe (dans la mesure où ces caractéristiques sont nettement identifiables dans le plumage) ;

Donc là aussi si cette règle n'est pas respectée, = pas vrai stam = pas de note en harmonie et le stam doit être déclassé (même si le total hors harmonie fait 360 points ou plus).

Cas discutables :

Il s'agit des oiseaux qui ont un seul standard mais dont le dessin mélanique est influencé par le sexe ou une catégorie latente différente et ces oiseaux sont donc différenciables. Cela se trouve souvent chez les sujets à fond blanc. Exemples : 3 femelles brun blanc + un mâle, des agates blancs mâles et femelles mélangés ou des agates blancs à dessin intensif et d'autres à dessin mosaïque. Là ces oiseaux ont une même appellation, ils forment vraiment un stam et pourtant il y a disharmonie visuelle flagrante. La règle mathématique d'attribution des points s'applique et pourtant il est gênant de mettre sur le podium un stam non harmonieux. Notre section souhaite poser cette question à la réunion des experts OMJ

Nouvelle classification UOF, les souhaits de la section

Pour des raisons pratiques (difficulté d'harmoniser toutes les types de classes au niveau UOF) seulement une partie de nos propositions 2014 ont pu être appliquées : la suppression des classes spécifiques au noir ino, maintien de l'isabelle opale et insertion de l'isabelle topaze pour mise en conformité avec la COM.

Pour 2015, l'UOF a mis au point un nouvel outil pour la classification. Les éleveurs pourront même s'inscrire directement aux concours via Ornithonet. On peut donc remettre à plat la classification. Attention : les codes des classes sont changées. :

1. séparation des classes mâle et femelle en lutino mosaïque individuel et lutino mosaïque stam ainsi qu'en rubino mosaïque individuel et rubino mosaïque stam. Et ensuite de séparer les ivoires dans ces classes.
2. séparation intensif / schimmel pour tous les lipochromes à yeux rouges
3. séparation intensif et schimmel en fond jaune et en fond rouge chez toutes les mutations comme cela existe déjà chez les mélanines classiques.
4. si lors de la réunion des experts OMJ du printemps 2015, la COM reconnaît de nouvelles classes pour le mondial de janvier 2016, ces classes seront incorporées à la classification UOF 2015.

Espérons que ces ouvertures de classes à l'UOF vont dynamiser la participation des éleveurs de canaris couleurs et faire monter le nombre d'oiseaux en concours.

Vœux et propositions pour la réunion des experts OMJ

La section a étudié de nombreuses propositions à faire remonter à l'OMJ.

Organisation de la journée technique d'automne (lieu, date, modalités)

Elle se déroulera à St Pierre des Corps, en date du samedi 19 septembre 2015
A l'ordre du jour le compte-rendu de la réunion des experts OMJ du printemps 2015 + un débat sur la forme et le plumage chez le canari couleur notamment chez les canaris lipochromes blancs.

La réunion de section est levée à 18h00 après un pot de l'amitié pour arroser comme il se doit nos retrouvailles annuelles.

Nous vous souhaitons une bonne saison d'élevage 2015

Jean-Paul Glémet
Responsable de section

Jean-Claude Richard
Secrétaire de section